



## ASSOCIATION LA TERRE EN PARTAGE – LE MAZET RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2019



*Le Mazet, juin 2019.  
Photo de groupe dans le premier potager, avec la résidence en arrière-plan*

Association Loi 1901

Constituée le 25 février 2018 et déclarée à la Préfecture de la Haute-Vienne le 23 avril 2018

N° RNA : W872011666

Siège social : 23, rue du Colonel Ledot - 87400 Saint-Léonard-de-Noblat

Site : lieu-dit Le Mazet - 87590 Saint-Just-le-Martel

Contact : [laterre-en-partage@gmail.com](mailto:laterre-en-partage@gmail.com)

## INTRODUCTION : LA PREMIERE ANNEE DE FONCTIONNEMENT D'UN DISPOSITIF EXPERIMENTAL UNIQUE

Notre association s'est constituée le 25 février 2018, mais n'a accueilli quatre premiers demandeurs d'asile que le 10 décembre 2018. Après une année 2018 consacrée aux préparatifs (matériels, administratifs et financiers), l'année 2019 a donc été **notre première année complète de fonctionnement**. Cette année vu une **montée en charge progressive** de l'activité, tant du point de vue du nombre de résidents accueillis que du point de vue des cultures maraîchères.

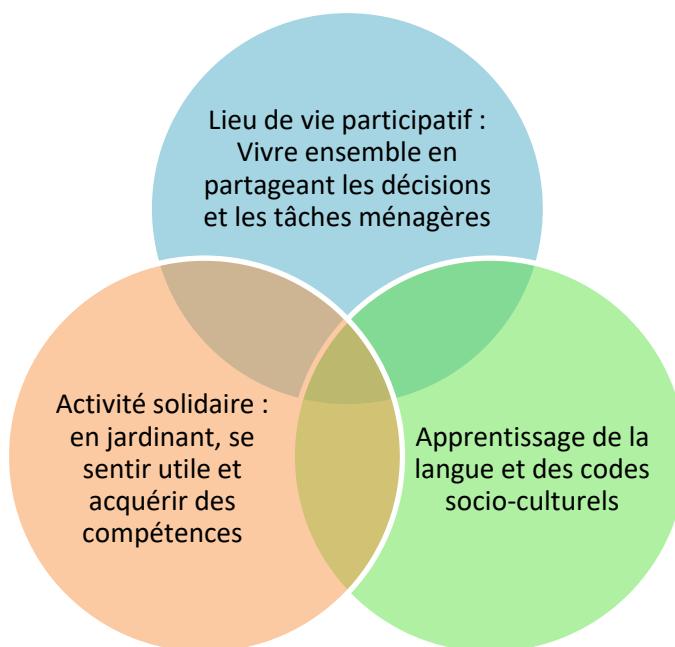
Ce rapport annuel d'activité est l'occasion de revenir sur la vision, les spécificités et principes de fonctionnement de notre association, qui expérimente le **premier dispositif en France accueillant des demandeurs d'asile dans le cadre d'un agrément « Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires » (OACAS)**.

### Notre vision : rendre le temps de la procédure d'asile actif et constructif

Plus de **132 000** demandeurs d'asile sont arrivés en France en 2019. Parmi eux, une immense majorité de personnes pleines de ressources et de potentiel, fortement motivées pour s'intégrer en France. Or, le temps de la procédure de demande d'asile est **un temps souvent vide et destructeur**, pendant lequel beaucoup, n'ayant accès ni à un logement stable, ni à une formation ou un travail, perdent leurs compétences, leur énergie, leurs rêves. Considérant cette situation comme un véritable gâchis **humain, social, économique et culturel**, notre vision est celle d'une société qui accueille les demandeurs d'asile dès leur arrivée, pour rendre le temps de la procédure **actif et constructif**, et donc **créateur de valeur** tant pour les personnes que pour la société qui les accueille.

### Notre expérimentation : un accueil actif combinant trois dimensions, avec pour fil rouge la création de liens sociaux

Pour concrétiser cette vision, la spécificité du projet La Terre en Partage réside dans la combinaison de **trois pôles complémentaires et indissociables** :



- **Lieu de vie participatif :**
  - 12 chambres simples ou partagées, salon, cuisine, salle à manger, salle informatique, jardins
  - Participation de chacun aux tâches quotidiennes (cuisine, ménage...)
  - Accompagnement social
  - Vie quotidienne organisée par un Conseil de Maison dont les résidents sont membres
  - Ouverture du lieu de vie aux habitants locaux (bénévoles, visiteurs...)
- **Initiation linguistique, socio-culturelle et professionnelle :**
  - Apprentissage du français par des cours et des ateliers pratiques (pédagogies actives adaptées à un public peu scolarisé)
  - Savoirs de base transversaux et travail sur les intérêts professionnels
  - Activités culturelles, participation aux événements locaux afin de maximiser les échanges
- **Activité solidaire centrée sur du maraîchage en permaculture :**
  - 15 heures par semaine par résident
  - Valoriser les savoir-faire des demandeurs d'asile et favoriser l'acquisition de compétences transférables en agriculture : maraîchage, verger, animaux...
  - Vente en circuits courts, notamment aux habitants locaux et aux cantines scolaires

Tout au long de ces activités, l'association favorise la **création de liens sociaux entre demandeurs d'asile et habitants locaux**, notamment par l'animation d'un réseau de bénévoles, par la vente de légumes, par l'organisation d'activités et d'événements culturels ou festifs, par la participation à la vie sociale et culturelle locale et par l'accueil de visiteurs.

#### Notre cadre légal : l'agrément OACAS

**L'agrément OACAS**, accordé par la Préfecture de la Haute-Vienne depuis août 2018, est le cadre légal nous permettant d'articuler ces trois dimensions. Il nous permet de :

- **Proposer un cadre sécurisé et reconnu autorisant les demandeurs d'asile à passer de l'attente à l'activité** : quelle que soit l'issue de leur procédure, cette période sera, pour eux comme pour la société française, constructive, créatrice de valeur sociale. Pour les personnes accueillies, cet agrément apporte une reconnaissance, l'inscription dans un statut valorisant et « dynamisant ». Pour la population locale, cet agrément a pour intérêt de présenter les demandeurs d'asile en tant qu'acteurs, contributeurs à la richesse (sociale, culturelle, économique) du territoire, plutôt qu'en tant que bénéficiaires ou facteurs de problèmes.
- **Articuler notre objectif social** (rendre active et constructive la période de demande d'asile) **et notre modèle économique**, en visant une production maraîchère qui sera commercialisée, permettant la pérennité et l'autonomie de l'association.
- **Reconnaitre et formaliser l'innovation expérimentée par La Terre en Partage, afin de la diffuser**. A travers l'agrément OACAS, il s'agit de formaliser l'intuition à l'origine du projet La Terre en Partage afin de pouvoir la transmettre à d'autres acteurs sur d'autres territoires, dans une logique d'essaimage.

#### **LES DEMANDEURS D'ASILE ACCUEILLIS**

La Terre en Partage n'est pas une structure du « Dispositif National d'Accueil » coordonné par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). L'association est indépendante, mais travaille

dans le cadre d'une **convention de partenariat avec l'OFII**, conclue en décembre 2018 et expérimentée tout au long de l'année 2019 grâce à des échanges réguliers avec la Direction Territoriale de l'OFII à Limoges.

Du fait de ce statut particulier, la spécificité du projet est d'accueillir les demandeurs d'asile sur la base du **volontariat**. La motivation est la clé de réussite du projet dans sa globalité.

Les **modalités de partenariat** sont les suivantes :

- L'OFII Limoges communique sur La Terre en Partage auprès des structures partenaires : structure de premier accueil (SPADA) et structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil.
- Ces structures présentent La Terre en Partage aux demandeurs d'asile qu'elles accueillent, grâce à des supports de communication que nous leur avons fourni (livret, mini-film multilingue).
- Puis, l'OFII Limoges réceptionne les candidatures de demandeurs d'asile souhaitant intégrer le projet La Terre en Partage, et après vérification de leur éligibilité, nous les transmet.
- Au terme d'une journée d'immersion, le demandeur d'asile et La Terre en Partage valident ou non chaque candidature (choix réciproque), et en informent l'OFII.
- La Terre en Partage et chaque demandeur d'asile accueilli signent un contrat d'accueil, valable pour toute la durée de la procédure de demande d'asile.
- La Terre en Partage s'engage à informer l'OFII des places disponibles (pour proposition de candidatures), à accueillir des actions d'information proposées par l'OFII, et à transmettre mensuellement à l'OFII l'état des présences et sorties.

Le **public cible identifié** est le suivant :

Le projet de La Terre en Partage s'adresse à des personnes effectuant leur demande d'asile en France. La Terre en Partage les accueille durant l'intégralité de leur procédure de demande d'asile. A ce titre les critères de priorisation sont les suivants :

- **Préalables obligatoires :**
  - Homme isolé
  - Majeur
  - Bénéficiaire des conditions matérielles d'accueil (CMA)
  - Demande d'asile peu avancée, si possible avant dépôt du recueil à l'OFPRA
  - Manifestation d'un intérêt pour le projet dans sa globalité (maraîchage, initiation linguistique, socio-culturelle et professionnelle, et lieu de vie participatif).
- **Publics prioritaires :**
  - Procédure Normale (PN) ou procédure Dublin (PD)
  - Domicilié ou hébergé en Haute-Vienne.

Le projet La Terre en Partage est **spécifiquement adapté** pour des personnes :

- issues de milieux ruraux, ayant déjà une première expérience de l'activité agricole
- peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine.

Cependant, toute personne remplissant les conditions administratives ci-dessus et manifestant sa motivation pour le projet y est la bienvenue, quel que soit son parcours professionnel ou scolaire antérieur. L'association privilégiera la **diversité** des parcours et des profils afin de constituer un groupe complémentaire et solidaire.

Tout au long de l'année 2019<sup>1</sup>, nous avons accueilli **36 demandeurs d'asile en « journée d'immersion »**, pour 39 candidatures éligibles reçues de la part des structures partenaires (3 candidats s'étant désistés). Parmi ces 36 candidats, 15 ont été orientés par la SPADA (personnes sans hébergement ou hébergées par des tiers), 21 par des structures d'hébergement (12 par le CAO de Peyrat-le-Château, 5 par l'AFPA, 2 par l'ARSL et 2 par le CAO du Roc).

A l'issue de ces journées d'immersion :

- **18 demandeurs d'asile, soit exactement la moitié des participants aux journées d'immersion, n'ont finalement pas rejoint La Terre en Partage.** Parmi ces refus, 11 ont été exprimés par les demandeurs d'asile, 7 par La Terre en Partage. Cette première année d'expérimentation des journées d'immersion a ainsi été riche d'apprentissages :
  - Le projet La Terre en Partage ne convient pas à tous les profils de demandeurs d'asile. Les journées d'immersion ont permis d'identifier les personnes motivées par l'ensemble du projet : non seulement le maraîchage, mais aussi le lieu de vie participatif et l'apprentissage du français.
  - Le travail de pré-orientation par les travailleurs sociaux des structures orientatrices est extrêmement utile, afin d'éviter les candidats « touristes » n'ayant pas compris le projet de La Terre en Partage. C'est pourquoi nous avons renforcé les liens avec les structures orientatrices et invité régulièrement leurs travailleurs sociaux à La Terre en Partage afin de leur permettre de mieux présenter le projet.
  - Les candidats déjà « installés » depuis plusieurs mois (qu'ils soient hébergés par une structure ou par des tiers) sont moins enclins à rejoindre le projet. C'est pourquoi nous avons échangé avec les travailleurs sociaux des structures orientatrices afin de privilégier les orientations de personnes récemment arrivées.
- **18 demandeurs d'asile ont effectivement rejoint l'association**, parmi lesquels 5 avaient été orientées par la SPADA et 13 par des structures d'hébergement (8 par le CAO de Peyrat-le-Château, 2 par l'AFPA, 2 par l'ARSL et 1 par le CAO du Roc). Ces 18 demandeurs d'asile représentaient **5 nationalités** : 8 Afghans, 5 Guinéens, 2 Maliens, 1 Soudanais, 1 Sierraléonais, 1 Irakien. Leur âge moyen lors de leur accueil à La Terre en Partage était de **27 ans**. Le plus jeune accueilli avait 19 ans, le plus âgé 43 ans, pour un âge médian de 25 ans. Lors de leur accueil, 11 étaient placés en « procédure normale », 7 en « procédure Dublin ». Au fil de l'année 2019, nous avons connu 4 départs, correspondant à 4 situations différentes : une exclusion pour violence, un transfert dans le cadre de la procédure Dublin, un bénéficiaire de la protection internationale et un débouté. Cette première année d'accueil a été riche d'apprentissages sur le profil des personnes accueillies :
  - L'ouverture aux demandeurs en procédure Dublin, non envisagée initialement, s'est avérée pertinente : sur 7 personnes accueillies, toutes sauf une ont finalement bénéficié d'une procédure normale en France.
  - Les profils ont été plus diversifiés que ce que nous imaginions initialement : au-delà du souhait d'un avenir professionnel dans le maraîchage, bien présent pour certaines personnes accueillies, la plupart ont surtout rejoint La Terre en Partage pour se rendre actifs, quel que soit le secteur d'activité proposé. Pour tenir compte de cette diversité professionnelle (métiers du bâtiment, métiers de la restauration, artiste-peintre, artisans, commerçants ...), nous avons développé, en complément de notre activité de maraîchage, différents ateliers (art, menuiserie, couture, cuisine...).

---

<sup>1</sup> Par souci de cohérence, nous incluons dans nos statistiques les 4 premiers demandeurs d'asile, accueillis le 10 décembre 2018, qui étaient tous encore présents au 31/12/2019.

## POLE LIEU DE VIE PARTICIPATIF : construire le « vivre-ensemble » au quotidien et tisser les liens avec les habitants locaux

### • Héberger

Tout au long de l'année 2018, la Fondation d'Auteuil, propriétaire des lieux, avait entrepris des travaux importants, afin de nous permettre de lancer La Terre en Partage dans des locaux propres et agréables, aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées. Grâce à cet engagement fort et malgré une ampleur de travaux non prévue initialement, nous avons pu emménager dès décembre 2018 dans une partie des locaux.

Le 23 janvier 2019, la réunion de **fin de travaux** a marqué la finalisation de ce vaste projet. Le début de l'année 2019 a ainsi pu être consacré à **l'ameublement**, grâce aux nombreux dons en nature et à l'engagement des premiers bénévoles.

**L'appropriation des lieux par les demandeurs d'asile accueillis**, afin que la résidence puisse devenir leur « maison », a été l'enjeu de l'année. Les différents ateliers animés par des bénévoles (décoration, peinture, couture...) ont été clés.

En parallèle, **l'embellissement des espaces extérieurs**, amorcé en 2018 dans le cadre des chantiers bénévoles, s'est poursuivi en 2019 en impliquant les demandeurs d'asile, notamment pour la plantation de nombreuses fleurs et plantes ornementales. La dimension thérapeutique de ce projet a été particulièrement travaillée, notamment par des partenariats (Licence Professionnelle « Design des Milieux Anthroposés » au sein de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Limoges, Institut Médico-Educatif d'Eyjeaux...).

### • Nourrir

Nous avons mis en place un approvisionnement mixte :

- Approvisionnement à la Banque Alimentaire (par l'intermédiaire de la Croix-Rouge)
- Récupération d'invendus à l'Intermarché de Panazol (par l'intermédiaire de Phénix)
- Courses classiques
- A partir de l'été 2019, nous avons pu commencer à cuisiner les légumes de notre potager, pour la plus grande fierté de tous.

La cuisine est réalisée à tour de rôle par un binôme de résidents, dans l'objectif de favoriser les échanges et les apprentissages.

Les repas sont également un temps fondamental pour réunir au quotidien les résidents, les bénévoles et salariés, et les visiteurs de passage : valorisation des talents de cuisiniers des résidents, support à l'apprentissage de la langue et aux échanges interculturels, incitation à une alimentation saine, travail sur la convivialité.

### • Accompagner dans les démarches administratives et juridiques et apporter un soutien personnalisé

Le recrutement d'une référente sociale à temps plein a permis de mettre en place l'accompagnement administratif, juridique et personnel des résidents. La formation continue de cette salariée, notamment à la réforme du droit d'asile entrée en vigueur au 01/01/2019, a été fondamentale.

Le soutien aux démarches liées à la santé a été plus important qu'initialement prévu, du fait des nombreux besoins des demandeurs d'asile accueillis. Les partenariats avec la CPAM et l'EMPP du CHU de Limoges ont été clés pour développer cette dimension. En complément, la dimension thérapeutique du jardin a été particulièrement développée, tant du point de vue de la santé

physique que du bien-être psychologique, notamment grâce à la poursuite du partenariat avec la Licence professionnelle « Design des Milieux Anthropisés » de l’Université de Limoges. Enfin, à partir de l’été 2019, nous avons commencé à mettre en place une équipe de bénévoles ayant des compétences professionnelles complémentaires dans le domaine du soin (infirmières, naturopathe, ostéopathe) afin d’apporter un accompagnement complémentaire « doux », destiné à permettre aux résidents d’être acteurs de leur santé (ateliers en petits groupes, échanges individuels, accompagnements...).

Tout au long de l’année, nous avons accueilli trois stagiaires en travail social : Alexandre Sallet (Polaris, Limoges), Olivier Jégou (Centre Primo Lévi, Paris) et Fanny De Breuck (HELHA, Louvain-la-Neuve, Belgique).

- **Permettre la participation des demandeurs d’asile à l’organisation de la vie quotidienne**

Un Conseil de Maison hebdomadaire, réunissant demandeurs d’asile, salariés et bénévoles, permet à chacun de s’impliquer dans l’organisation concrète de la vie quotidienne (répartition des tâches, montage de projets, débats...).

En outre, à l’occasion de l’Assemblée Générale d’avril 2019, 4 résidents sont devenus membres du Conseil d’administration : ils participent ainsi à la vie démocratique de l’association et relaient au sein des instances les idées et demandes des résidents, permettant ainsi le lien entre la gouvernance et la vie quotidienne des principaux bénéficiaires.

- **Ouvrir le lieu de vie sur l’extérieur : fêtes partagées et sorties**

Nous avons partagé au Mazet de nombreuses **journées festives réunissant résidents, bénévoles et visiteurs extérieurs**, réunissant entre quelques dizaines et 150 personnes selon les cas. En janvier, nous avons fêté deux fois la galette des rois : avec des bénévoles venus en famille, puis avec nos voisins du foyer de vie pour personnes handicapées. En mars, nous avons organisé deux grandes fêtes, pour l’inauguration et la journée portes ouvertes. Le mois d’avril a été marqué par l’assemblée générale, le partage d’un dimanche sportif et musical avec la chorale Gospel Fusion et l’organisation d’un ciné-débat autour du film « Human ». En juin, la fête de l’Aïd et la Fête de la musique ont à nouveau permis de réunir largement résidents, bénévoles et habitants locaux, de même que la fête de l’Aïd-el-Kebir en août. En octobre et novembre, nous avons proposé des ciné-débats, propices aux échanges culturels, autour de films de Chaplin et Disney.

De plus, un **partenariat avec JRS Welcome Jeunes Limoges** a permis de proposer chaque mois un dimanche festif à La Terre en Partage, autour d’activités interculturelles proposées par les participants français et migrants. Douze journées ont ainsi eu lieu en 2019, réunissant entre 25 et 40 participants autour de repas (cuisinés en commun, autour de spécialités des différents pays représentés) et d’activités interculturelles : jeux d’expression, plantation de fleurs, travaux manuels, danse, sport...

En complément à ces fêtes qui permettent aux visiteurs de découvrir notre site, il est important pour les résidents de La Terre en Partage de **sortir pour participer aux activités organisées localement** : la meilleure façon de découvrir notre région, de tisser des liens et de s’investir dans la vie sociale et culturelle française. Tout au long de l’année, des bénévoles ont organisé avec les résidents des randonnées et balades, avec départ à pied depuis notre site : autant d’occasions pour les résidents de discuter, de créer des liens, et de s’approprier leur environnement proche (être capables de se rendre de manière autonome à pied aux services de la commune de St-Just : pharmacie, médecin, bus, poste, terrain de foot...). En 2019, les résidents ont participé régulièrement aux activités de l’association L’Escalier, tiers-lieu de Saint-Léonard-de-Noblat : repas partagés, concert de rock...

Certains se sont inscrits au club de foot de Saint-Just-le-Martel. En mars, nous avons partagé un dîner au Château de Ligoure avec le réseau Caritas. En avril, nous avons participé à la Fête de la Nature à St-Léonard. En juin, les beaux jours ont permis la participation à un concert de harpe en plein air et aux feux de la St-Jean. Egalement en juin, nous avons participé à un événement très symbolique de l'accueil exceptionnel de notre commune : l'inauguration de l'exposition « Les Talents de chez nous », organisée par la bibliothèque de St-Just-le-Martel, où les œuvres d'Ahmed, un résident artiste peintre, ont été exposées parmi celles des artistes locaux. En août, nous avons organisé une journée de vacances au lac de Bujaleuf. En septembre, nous avons participé activement au Salon international de la caricature et du dessin de presse à St-Just-le-Martel. En novembre, les résidents ont découvert la traditionnelle « Quintaine » de St-Léonard et un concert de chorales. Egalement en novembre, les résidents ont été bénévoles pour la collecte nationale de la Banque Alimentaire : une participation symboliquement importante pour donner une dimension de réciprocité à l'aide alimentaire reçue tout au long de l'année. En décembre, nous avons animé un stand au marché de Noël de St-Just, participé à un festival de rock et au Téléthon, et organisé un réveillon. Enfin, tout au long de l'année, de nombreuses visites dans des musées et expositions ont été organisées par les bénévoles.

Au total, 24 journées festives ont été organisées à La Terre en Partage, et 30 sorties ont été proposées aux résidents au cours de l'année 2019.

## **POLE APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET DES CODES SOCIO-CULTURELS : accompagner les demandeurs d'asile dans leur découverte de la vie en France**

A leur arrivée à La Terre en Partage, le niveau de langue des résidents était **globalement faible, mais surtout très hétérogène** :

- Certains ne maîtrisaient ni le français, ni l'écriture (analphabétisme)
- Certains maîtrisaient les bases du français à l'oral, mais étaient analphabètes (notamment des résidents originaires de pays d'Afrique francophones)
- Certains étaient complètement débutants en français, mais avaient été scolarisés dans leur pays d'origine
- D'autres, enfin, parlaient correctement français et avaient été scolarisés, jusqu'à un niveau collège.

Pour tenir compte de cette diversité et pour nous adapter en particulier au profil des personnes analphabètes, nous avons mis en place une **combinaison d'activités informelles et formelles** destinées à favoriser l'apprentissage de la langue et des codes socio-culturels français :

- A La Terre en Partage, tout est propice à progresser en français, à travers un « **bain de langue** » quotidien. Le français est la langue des interactions du quotidien au sein du lieu de vie (entre résidents et avec les salariés, les bénévoles, les habitants locaux...), et lors des fêtes et activités. L'activité agricole est également un support d'apprentissages, linguistiques mais également techniques et socio-culturels.
- Ces apprentissages informels sont renforcés par la mise en place de **cours de français** animés par des bénévoles. Dès la fin janvier 2019, nous avons pu proposer un cours par jour de la semaine. Le petit nombre de résidents permet des ateliers très individualisés, notamment pour les analphabètes (travail en tandem pour renforcer l'apprentissage). L'individualisation du suivi permet de travailler tout particulièrement sur la confiance en soi.

- Intermédiaires entre le bain de langue informel et les cours de français, différents **ateliers pratiques** ont été animés régulièrement par les bénévoles : cuisine, décoration, arts plastiques, couture, menuiserie...

Au total pour l'année 2019, les cours, ateliers et accompagnements individuels, inscrits dans le planning hebdomadaire, **ont mobilisé 26 bénévoles réguliers, pour un total de 889 heures**. Cette évaluation ne tient pas compte des initiatives informelles non inscrites dans le planning hebdomadaire, ainsi que du rôle fondamental de la présence au quotidien d'un noyau de bénévoles pour **partager la vie de tous les jours** (repas, activités ménagères, échanges informels...). Au-delà du cercle des bénévoles réguliers, La Terre en Partage comptait fin 2019 une cinquantaine de bénévoles (incluant le bénévolat ponctuel) et près de 90 adhérents.

De nombreux **partenaires** nous ont permis tout au long de l'année de renforcer notre action : cours de français au Foyer Rural de St-Léonard, formation aux éco-gestes par l'Espace Info Energie, échanges avec un ingénieur agronome du Mali avec le CCFD, échanges avec les étudiants de la promotion Simplon de L'Escalier.... Chaque résident a obtenu un certificat à l'issue d'une formation incendie organisée par Chronofeu.

Enfin, plusieurs « **visiteurs solidaires** » sont venus en immersion au Mazet : stagiaires, scouts, volontaires d'UnisCité, porteurs de projets, groupes d'amis, étudiants, familles. Des séjours de quelques heures à plusieurs semaines, riches de partage et d'apprentissages réciproques.

## POLE ACTIVITE SOLIDAIRE : EN JARDINANT, SE SENTIR UTILE ET ACQUERIR DES COMPETENCES

Il s'agit de permettre aux demandeurs d'asile de se sentir utiles et d'acquérir des compétences par le biais d'une activité solidaire principalement basée sur le maraîchage biologique inspiré de la permaculture. Chaque demandeur d'asile accueilli participe à cette activité solidaire à hauteur de **15 heures par semaine**. L'activité est pilotée par des **encadrants techniques** salariés (d'abord Malorie Foucher et Stéphane Birlouet jusqu'en octobre 2019, puis Jean-Luc Adamczewski recruté à temps plein). Les légumes produits sont ensuite **vendus en circuits courts**, notamment aux habitants locaux et aux cantines scolaires.

**Notre objectif pour les demandeurs d'asile que nous accueillons** est de leur proposer, à travers le maraîchage biologique en permaculture :

- Une activité valorisante et qualifiée, qui leur permet de revaloriser leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles
- Une activité symbolique (en jardinant, s'enraciner en France) et thérapeutique (surmonter les traumatismes de l'exil, redevenir acteur du temps qui passe)
- Une activité créatrice de liens sociaux, qui permet de nouer une solidarité de groupe, mais aussi de rencontrer des habitants locaux, en créant des échanges positifs et horizontaux
- Une activité à fort impact sur leur santé : un exercice physique, qui les aide à retrouver le sommeil nocturne (ce qui est un vrai enjeu pour beaucoup), et qui nous permet de travailler avec eux les bases d'une alimentation saine.

**Notre objectif est également d'apporter une valeur sociale, écologique, humaine, économique, culturelle, à notre territoire rural :**

- D'abord, nous visons à animer un site écologique global : par nos pratiques agricoles, mais aussi le fonctionnement du lieu de vie (phyto-épuration, lutte contre le gaspi, économie circulaire...)

- Pour les habitants de notre village et les enfants de la cantine, nous apportons une offre de légumes biologiques et locaux, en complément d'une ouverture interculturelle (fêtes partagées, bénévolat...)
- A l'échelle de notre bassin d'emploi, nous visons à ouvrir des perspectives d'insertion de réfugiés dans des métiers agricoles qui sont aujourd'hui en tension.

Fin 2019, nous avions réussi à cultiver **½ Ha de production maraîchère** dont 600 m<sup>2</sup> de serres, à restaurer l'ancien **verger** (une trentaine de pommiers de variétés anciennes) et à planter un nouveau verger (une centaine de jeunes arbres). Ce résultat n'aurait pas été possible sans les gros chantiers de débroussaillage et d'élagage, qui ont tout au long de l'année été nécessaires pour transformer nos terres en friches en parcelles cultivables. Nous avons également installé des poules (œufs pour la consommation personnelle des résidents) et des moutons (destinés à tondre l'herbe du verger).

Cette activité a été utilisée comme **support d'apprentissages** techniques (plantations, règles de sécurité...) mais aussi linguistiques, tant animés par les encadrants salariés que par les bénévoles, qui ont régulièrement utilisé l'activité agricole comme support pour les ateliers de français (vocabulaire, travail sur l'expression orale...)

A partir de l'été 2019, les récoltes ont permis aux résidents de consommer leurs propres légumes, mais aussi à l'association de réaliser ses premières ventes : la **vente à la ferme** a été lancée en août, et nous avons commencé dès l'automne à fournir les **cantines** de St-Just-le-Martel (septembre) puis de St-Léonard-de-Noblat (novembre).

Fin 2019, nous avons amorcé la construction d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture, qui nous a donné la certification « **100 % Haut-Viennois** » (circuit courts). Nous avons également obtenu la certification « **Agriculture Biologique** » délivrée par Ecocert.

En parallèle, nous avons amorcé une réflexion sur les **pistes de diversification** possibles de l'activité, dans un double objectif social (enrichir les expériences et apprentissages proposés aux demandeurs d'asile) et économique (assurer à terme des revenus complémentaires à l'association). Une première piste identifiée fin 2018 avait été une activité de restauration ambulante (food truck) à partir des légumes du jardin. A partir de l'été 2019, nous avons pu expérimenter ce projet en cuisinant nos légumes à l'occasion d'événements : « marchés de producteurs » estivaux à St-Léonard, concert à St-Léonard, Salon international de la caricature et du dessin de presse à St-Just... Cette expérimentation a finalement conduit à ne plus considérer la piste de la restauration ambulante comme une diversification pouvant devenir significative du point de vue du chiffre d'affaires, mais a néanmoins été riche d'apprentissages (création de lien social, adaptation aux différents projets professionnels des demandeurs d'asile...). D'autres pistes de diversification seront expérimentées en 2020 (petits fruits, rucher, plantes aromatiques et médicinales, vente d'œufs).

## LES ACTEURS DU PROJET

*Ce rapport est également l'occasion de rendre compte de l'engagement fort de nombreux acteurs pour le lancement du projet La Terre en Partage, tout au long de l'année 2019. Nous tenons à les remercier tout particulièrement !*

### 1) Salariés et bénévoles

L'**équipe salariée** a été constituée au cours de l'année de :

- Malorie Foucher et Stéphane Birlouet, recrutés en tant qu'encadrants techniques animateurs

pédagogiques en situation de production le 15/10/2018 et qui ont quitté l'association le 14/10/2019 (20h/semaine chacun). Ils ont été remplacés par Jean-Luc Adamczewski recruté à temps complet à compter du 15/10/2019.

- Caroline Schneider, recrutée en tant que référente sociale le 12/11/2018 qui a également quitté l'association le 11/11/2019. Le poste a été vacant jusqu'au recrutement d'Alyette Bonnard le 10/02/2020.
- Boris Skierkowski, recruté comme directeur salarié à compter du 15/07/2019.

L'association n'aurait pu fonctionner en 2019 sans la mobilisation d'un grand nombre de **bénévoles**, principalement des habitants locaux, qui se sont engagés notamment dans les activités suivantes :

- Cours de français
- Accompagnement personnel (rendez-vous administratifs et médicaux)
- Ateliers
- Animation quotidienne du lieu de vie
- Aide ponctuelle pour les travaux agricoles
- Tâches administratives liées à la gestion de l'association

Richesse de notre association, les compétences des bénévoles se répartissent dans plusieurs dimensions : enseignement du français (professeurs des écoles, enseignant de français langue étrangère), accompagnement médical (infirmières) ou social (travailleuses sociales), agriculture...

## 2) Particuliers ayant offert des dons en nature à l'association

La Terre en Partage s'inscrit dans une logique à la fois sociale, écologique et économique de réemploi :

- Préférer meubler le lieu de vie « comme une maison », avec des meubles ayant tous une histoire
- Utiliser des outils de jardin et de bricolage simples, apprendre à réparer ceux qui sont cassés, pour permettre aux demandeurs d'asile d'acquérir des compétences qui leur serviront pour leur avenir
- Choisir la sobriété des moyens pour ne pas dépendre trop fortement de financeurs institutionnels et assurer la pérennité de l'association
- S'inscrire dans une logique écologique globale en donnant une seconde vie à des objets et outils inutilisés
- Créer un réseau de solidarité de proximité qui implique les habitants locaux dans l'accueil des demandeurs d'asile.

Au-delà de leur valorisation économique, c'est tout le sens que nous donnons aux nombreux dons reçus de la part de particuliers, dès 2018 puis tout au long de l'année 2019 : matériel de jardinage, plants, mobilier et objets de décoration pour la maison, appareils de cuisson écologique, remorque, van, vêtements... C'est également la logique des prêts de matériels qui ont été si précieux au quotidien pour l'activité maraîchère.

## 3) Partenaires

Un premier noyau de **partenaires financiers**, publics comme privés, soutient La Terre en Partage depuis l'origine du projet. C'est grâce à leur confiance que nous avons pu transformer une vision en un projet concret, incarné sur un site et accueillant aujourd'hui ses premiers résidents. Détaillés dans le rapport financier, qu'ils soient ici remerciés pour leur confiance.

En parallèle, le travail partenarial construit avec la **Préfecture de la Haute-Vienne** (agrément OACAS) et la **Direction territoriale de Limoges de l'OFII** est clé pour permettre l'accueil et le suivi des

demandeurs d'asile. L'intérêt apporté à notre projet par les structures partenaires de l'OFII (SPADA, structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil) a permis de mettre en place les orientations de demandeurs d'asile.

Nous saluons **l'engagement des mairies** de Saint-Just-le-Martel (commune de notre lieu de vie) et Saint-Léonard-de-Noblat (commune de notre siège social et de différentes activités hors-les-murs), qui ont su réserver le meilleur accueil à nos projets et aux résidents accueillis. Les échanges se sont approfondis tout au long de l'année 2019, notamment pour la fourniture de légumes biologiques aux cantines scolaires et pour la participation aux événements locaux (par exemple, le Salon International de la Caricature et du Dessin de Presse, événement phare de la commune de Saint-Just-le-Martel).

**Sur le terrain, notre reconnaissance va aux nombreux partenaires** qui nous ont permis tout au long de l'année 2019 d'enrichir le projet et d'animer la vie quotidienne à La Terre en Partage : le Foyer Rural de Saint-Léonard-de-Noblat, la Banque Alimentaire, le réseau JRS (Jesuit Refugee Service), la Croix-Rouge de Saint-Just-le-Martel, les scouts de Limoges, l'association Unis-Cité, le CCFD-Terre Solidaire, l'Escalier (tiers-lieu de Saint-Léonard-de-Noblat), la Chambre d'Agriculture, la Licence Professionnelle « Design des Milieux Anthroposés » de l'Université de Limoges...

Nous souhaitons tout particulièrement remercier la **Région Nouvelle Aquitaine** qui, au-delà de l'aide financière accordée, nous accompagne depuis le lancement du projet dans une réflexion autour de l'innovation sociale. Nous bénéficions d'apports d'expertises réguliers (Agence de Développement de l'Innovation notamment), de mises en relation avec les institutions de recherche, et d'événements permettant la rencontre entre acteurs de l'innovation. En particulier, La Terre en Partage a été valorisée comme l'une des trois innovations sociales appelées à témoigner devant le Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale, à l'occasion de la labellisation de la Nouvelle Aquitaine comme « Territoire French Impact », le 28 mai 2019. Nous avons également témoigné lors du Forum national de l'Economie sociale et solidaire et de l'innovation sociale à Niort (novembre 2019).

Nous souhaitons également remercier **France Active Limousin** et **BGE Limousin**, pour les précieux conseils accordés. Par l'intermédiaire de BGE, notre association a bénéficié à partir de décembre 2018, puis tout au long de l'année 2019, du **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)**. Ce dispositif public, porté par l'Etat, la Caisse des Dépôts et le Mouvement associatif avec le soutien du Fonds Social Européen, permet aux structures de l'Economie sociale et solidaire employeuses de bénéficier d'accompagnements dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi. Cet accompagnement, réalisé par le **cabinet Nova Practice**, nous a permis de travailler notamment et sur la fonction employeur et sur la gouvernance de notre association pour consolider les bases d'une vie associative démocratique et pérenne.

## CONCLUSION

Cette première année d'expérimentation a permis de préciser ce qui fait **la spécificité et la force de l'innovation** que nous apportons :

- Transformer le regard sur les demandeurs d'asile : de « bénéficiaires » à acteurs d'un territoire et producteurs de richesse partagée
- Combiner création de valeur sociale, écologique, économique et culturelle
- Innover tout en travaillant en partenariat avec les institutions (Préfecture, OFII...) et les acteurs locaux (mairies, associations, habitants), pour faire bouger les lignes et avoir ainsi un impact global.

Au terme d'une première année complète de fonctionnement, l'enjeu pour 2020 sera principalement de **consolider l'expérimentation** :

- Du point de vue de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile :
  - Continuer à accueillir de nouveaux résidents, au fil des premiers départs, dans la limite de 19 places maximum
  - Renforcer l'insertion territoriale en formalisant et développant les partenariats
  - Permettre aux résidents de développer de nouvelles compétences (menuiserie, cuisine, ménage, numérique...)
  - Travailler en partenariat les parcours d'insertion pour anticiper les départs
- Du point de vue de l'activité agricole :
  - Cultiver 1 Ha supplémentaire, en agroforesterie
  - Continuer à développer les débouchés, notamment auprès de la restauration collective (cantines scolaires principalement)
  - Tester de nouvelles pistes de diversification : petits fruits, rucher, plantes aromatiques et médicinales, œufs...

Enfin, nous souhaitons en 2020 commencer à capitaliser nos apprentissages et à poser les bases d'une **évaluation de notre impact** social, écologique et économique. Ainsi, l'objectif à partir de 2021 sera de commencer à **transmettre notre expérience**, afin d'essaimer sur d'autres territoires. Dès 2019, nous avons commencé à accueillir régulièrement des visiteurs souhaitant découvrir notre expérimentation et s'en inspirer : membres de réseaux nationaux ou internationaux (Secours Catholique – Caritas, pastorale des migrants de l'Eglise catholique, Entraide Protestante, Emmaüs, Fondation Apprentis d'Auteuil...) et porteurs de projets individuels. A partir de 2021, nous souhaitons organiser activement cette transmission : au-delà du projet « pilote » sur le site du Mazet, notre vision est de susciter la constitution d'un réseau d'initiatives contribuant à **rendre actif et constructif le temps de la procédure de demande d'asile, tant pour les personnes accueillies que pour les territoires qui les accueillent**.